

Satisfaire aux exigences de l'ASI pour devenir un spécialiste agréé par l'ASI

Les experts techniques doivent remplir trois conditions pour devenir des spécialistes agréés par ASI : 1) une demande approuvée pour devenir un spécialiste agréé par ASI, 2) l'achèvement des modules en ligne ou d'une session de formation en personne, et 3) la réussite de l'examen de spécialiste agréé par ASI.

1. Application

Les experts techniques doivent poser leur candidature et être approuvés par l'ASI pour être accrédités. Le site web de l'ASI fournit une description de la procédure de candidature et le formulaire de candidature : <https://aluminium-stewardship.org/asi-standards/auditors-and-specialists/>.

Les experts techniques peuvent s'inscrire à l'ASI avant ou après avoir suivi la formation et passé l'examen.

Toute question relative à la procédure de candidature ou à l'état d'avancement d'une candidature doit être adressée à [Cameron Jones, directeur de l'assurance de l'ASI](#).

2. Apprentissage

Vous pouvez compléter les modules de formation ASI en ligne via le portail d'apprentissage en ligne [educationAL](#) d'ASI. Veuillez noter que l'accès à educationAL nécessite l'enregistrement d'un compte avec une adresse électronique valide et que la plateforme ne reconnaît pas les adresses électroniques de type "qq". Des informations plus amples sont disponibles sur le site web de l'ASI à l'adresse suivante : <https://aluminium-stewardship.org/educational-asi-learning-centre/>.

Tous les modules de formation obligatoires (y compris les exercices et les devoirs) doivent être complétés équitablement et individuellement avant qu'un spécialiste agréé ne soit autorisé à passer l'examen.

Toute question relative à la formation doit être adressée à educational@aluminium-stewardship.org.

3. Examen

L'examen portera sur les sujets, politiques et procédures abordées dans les modules de formation obligatoires de l'ASI, ainsi que sur le manuel d'assurance de l'ASI, la norme de performance, la norme de chaîne de traçabilité et le guide des réclamations.

L'examen de spécialiste agréé ASI est gratuit et est disponible sur Brillium, une plateforme d'évaluation qui vous permet de passer votre examen depuis votre bureau ou votre domicile. La plateforme est disponible 24 / 24 et 7 / 7 depuis n'importe où dans le monde et vous aurez besoin d'une connexion internet fiable pour l'utiliser. Si vous rencontrez des problèmes liés à votre connexion internet et que vous n'êtes pas en mesure de terminer votre examen, veuillez contacter educational@aluminium-stewardship.org.

Vous avez le droit à trois tentatives d'examen, avec une période d'attente de 24 heures entre les tentatives.

Si vous ne parvenez pas à obtenir la note de passage dans le délai imparti de trois tentatives et que vous souhaitez tout de même devenir un spécialiste agréé par l'ASI, veuillez contacter educational@aluminium-stewardship.org.

Vous disposerez de 90 minutes pour passer l'examen de spécialiste agréé, pendant lesquelles vous devrez répondre à une série de questions à choix multiples et à réponses courtes. Les questions sont réparties sur quatre pages, à raison de cinq par page, et vous pouvez passer d'une page à l'autre à votre guise. Vous aurez la possibilité de marquer des questions que vous pourrez revoir plus tard, et les questions marquées vous seront rappelées sur la dernière page de votre examen.

⇒ Il est très important que vous ne fermiez pas votre navigateur, sinon vous perdrez le contenu de la page d'accueil.

l'occasion de passer l'examen et/ou de consulter vos résultats.

Une fois l'examen terminé, vous verrez immédiatement le résultat de l'examen. Vous disposerez d'au moins 30 minutes supplémentaires pour revoir vos résultats et voir quelles questions ont été mal notées pour votre propre apprentissage.

Une note de 75 % est requise pour réussir l'examen et tous les résultats de l'examen sont immédiatement envoyés par courriel à l'ASI. Si vous avez réussi l'examen, vous recevrez une copie de votre certificat par courrier électronique, généralement dans les 2 à 3 jours ouvrables suivant la fin de l'examen.

Accès à l'examen :

1. L'examen est accessible en anglais et en français.
 - Vous pouvez accéder à la version anglaise en cliquant sur ce lien : <https://asi.onlinetests.app/assess.aspx?aid=REGISTEREDSPECIALIST&key=bril.ASI-2019.lium>
 - Vous pouvez accéder à la version française en cliquant sur ce lien : <https://asi.onlinetests.app/assess.aspx?aid=FR-REGISTEREDSPECIALIST&key=1ufTyJ4L8S4clMYk>
2. Remplissez votre prénom, votre nom, votre adresse e-mail et cliquez sur "Connexion" pour commencer le test chronométré.
l'évaluation.

Règles d'examen :

1. Pendant l'examen, vous êtes autorisé à
 - pour consulter tout document écrit ;
 - pour visualiser les documents numériques (en format Adobe pdf) ;
 - et vous pouvez également utiliser <https://www.deepl.com/translator> ou <https://www.bing.com/translator> ou <https://fanyi.baidu.com> pour une aide à la traduction si nécessaire (si vous souhaitez utiliser un autre service de traduction, cela doit être approuvé avant votre examen).

Pour éviter de copier le matériel d'examen, vous n'êtes pas autorisé :

- d'apporter un stylo et du papier ;
 - d'ouvrir d'autres programmes d'édition (word ou excel)
 - de copier les questions de l'examen de quelque manière que ce soit.
2. Vous ne devez avoir aucun contact avec une autre personne pendant que vous passez l'examen. Cela inclut les contacts en personne et les contacts numériques (c'est-à-dire par le biais d'un chat ou d'une messagerie en ligne).
 3. Vous ne pouvez pas tenter de repasser l'examen pendant la période d'attente de 24 heures.

LA VIOLATION DE L'UNE DES RÈGLES DE L'EXAMEN OU DE L'UN DES ÉLÉMENTS DE CES INSTRUCTIONS ENTRAÎNERA AU MINIMUM L'ANNULATION DES RÉSULTATS DE L'EXAMEN. LE CANDIDAT DEVRA ATTENDRE UNE PÉRIODE MINIMALE D'UN MOIS AVANT DE POUVOIR REPASSER L'EXAMEN.

Si vous avez des questions sur la procédure d'examen, n'hésitez pas à les adresser à educational@aluminium-stewardship.org.

Une fois que vous aurez réussi l'examen ASI et que votre candidature aura été approuvée par l'ASI, vous serez ajouté au site Web de l'ASI en tant que spécialiste agréé par l'ASI.

Historique des révisions

Version 1.3 - adoptée le 20 janvier 2020

Version 1.4 - adoptée le 8 mai 2020

Version 1.5 - adoptée le 8 octobre 2021 | Suppression des exigences relatives à l'examen externe

Version 1.6 - adoptée le 15 mai 2024 | Mise à jour des coordonnées à educational@aluminium-stewardship.org

Version 1.7 : adopté le 14 janvier 2025 | Suppression du parcours de formation en personne